

Bilan simplifié de la Région EST pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	17424	16306	1118	0	Fonds syndicaux	36121	36121
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	17424	16306	1118	0	report à nouveau	-25364	-14434
actif financier	0	0	0	0	Résultat	13496	-10931
					Total(1)	24252	10756
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	23134		23134	10756	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	40558	16306	24252	10756	total(1+2+3+4+5)	24252	10756

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	39182	27568	Produits d'exploitation(1)	53050	21923
achats	1326	421	Cotisations	9374	7834
autres charges externes	3066	4716	Subventions	30239	-642
autres services extérieurs	28444	20173	Autres produits	4447	5100
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	8990	9631
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	5995	363			
Dotations aux amortissements et provisions	352	1896			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	568	37
Charges exceptionnelles(3)	1796	5599	Produits exceptionnels(3)	856	276
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	40978	33167	total(1+2+3+4)	54474	22237
Solde créditeur:Excedent	13496		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de –Région Est Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 24252 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 13496 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

deux exemples de dépenses importantes

1- Le Syndicat a tenu à l'automne 2023, le Congrès Fédéral Régional FO à Belfort.

Le coût du CFR s'est élevé à un montant net de 4055€

2 Le Syndicat a tenu sa Commission Exécutive Régionale au printemps 2023 à Houdemont.

Le coût de la CER s'est élevé à un montant net de 4421€

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 1796 euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié cadre (secrétaire régional)

Bilan des ressources de la Région EST

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	9 373,95 €
Reversement de cotisations.....	4 502,84 €
Subventions reçues.....	30 239,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	5 303,10 €
Produits financiers perçus.....	568,42 €
Total des ressources.....	40 981,63 €